FRC 13095 a
Coll
FRC
13095

SERMON

SUR L'ACCORD
DE LA RELIGION ET DE LA LIBERTÉ,

PRONONCÉ

Dans la Métropole de Paris, pour la solemnité civique des anciens Repréſentants de la Commune, en mémoire de ce que le Roi vint à l'Aſſemblée Nationale, reconnoître la Souveraineté du Peuple.

PAR

CLAUDE FAUCHET, Prédicateur du Roi, dernier Préſident des anciens Repréſentants de la Commune, & Procureur-général du Cercle Social, pour la Confédération univerſelle des Amis de la Vérité.

EN PRÉSENCE

Des Députés de l'Aſſemblée Nationale, du Garde-des-Sceaux de l'Etat, de la Municipalité, du Corps Electoral, des Préſidens des Sections, du Commandant-général, des Electeurs de 1789, des anciens Repréſentants de la Commune, de la Garde Nationale Pariſienne, de l'Aſſemblée fédérative des Amis de la Vérité, & d'une immenſe réunion de Citoyen.

Qui reſiſtit poteſtati, ordinatione Dei reſiſtit.

Celui qui réſiſte à la puiſſance ſouveraine, réſiſte à l'ordination de Dieu.

S. Paul aux Rom. ch. 13.

REPRÉSENTANTS DE LA NATION, FRERES ET CITOYENS,

NOUS célébrons la fête de la ſoumiſſion d'un Roi à la ſouveraineté du peuple, ſource unique, d'où, ſelon l'inſtitution

THE NEWBERRY LIBRARY

de Dieu & l'ordre essentiel des choses, découle toute puissance nationale. Nous solemnisons ce moment heureux où, représentant la premiere cité de l'empire, nous applaudîmes à ce prince citoyen qui avoit déposé, dans le sanctuaire de la législation, le diadême du despotisme, pour recevoir la couronne des loix. Nous remplissons le dernier engagement que nous primes ensemble, lorsque nous occupions la maison commune, de nous réunir, à pareil jour, chaqu'année, jusqu'au terme de la vie, dans cette basilique auguste, pour y remercier le ciel de nous avoir rendus oculaires témoins & zélateurs sinceres, dans une révolution propre à changer la face du monde. Ce jour est la premiere époque de la souveraineté reconnue d'une grande nation, & de la fidélité assurée du Roi d'un grand peuple. Il ne sera pas seulement fêté en présence de nos immortels législateurs, par les anciens Représentans de la Commune de Paris, par les généreux Electeurs qui les avoient précédés, par nos successeurs patriotes, dans la représentation de la Commune, & dans l'électorat, par ces invincibles Gardes Nationales, par cette multitude immense de citoyens qui rempliſſent le temple, & qui ont pris part à la rénovation, à l'institution de la patrie: il sera célébré par les races futures, par les nations, non plus ennemies ou indifférentes, mais sœurs & amies de la Nation Française, par la famille du genre humain. *La voix du peuple est la voix de Dieu*; voilà l'oracle de l'univers; il ne se taira plus; on l'entendra sur tout le globe; il éveillera par-tout la liberté; il commandera les loix de la justice; il ressuscitera la vérité; il enfantera le bonheur; il recréera la nature. Hâtons, MES FRERES, le succès de ces belles espérances & le développement de ces grandes destinées. Elles sont nées avec nous; elles se sont accrues par nos soins; elles nous appellent à leur poursuite: talens, facultés, corps & ame, consacrons tout à l'accélération de cette œuvre divine. Servons-là par la pensée, par la parole, par les écrits, par les vertus. Montrons-nous dignes, par un dévouement sans bornes, à la cause du peuple & de tous les peuples, d'avoir été les premiers élus de la liberté dans la capitale des Français. Respectables & chers collegues, proclamons, au nom de la religion qui est la sanction du ciel aux institutions de la terre, les principes que nous avons tant de fois reconnus ensemble au nom de la patrie. Adorons Dieu comme souverain auteur de la révolution qui nous rend libres: reconnoissons sa loi dans nos loix, & son éternelle volonté

dans la volonté générale. Que toute ame y ſoit ſoumiſe ; depuis le prince dans le palais de la nation, juſqu'au plus foible des citoyens, ſous les abris de la nature. Que tous obéiſſent au vouloir de tous, c'eſt l'ordre de la divinité. *Qui reſiſtit poteſtati, ordinatione Dei reſiſtit.*

Les vrais principes de la religion ſont les principes de la liberté ; premier point.

Le vrai régime de l'Egliſe catholique eſt le régime de la liberté ; ſecond point.

Dieu de la France & de l'univers, de la patrie & de la religion ! notre amour vous implore. Et vous, Mere d'un Dieu fait homme, d'un Dieu ami de tous les hommes, Mere des fideles & de toute la famille humaine ! notre confiance vous invoque. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Dieu a daigné ſe manifeſter deux fois ſur la terre, pour contracter alliance d'une maniere plus ſenſible avec les hommes ; la premiere, avec un ſeul peuple, & la ſeconde avec toutes les nations. La divinité, dans ces deux interventions ſolemnelles, s'eſt montrée populaire ; elle a dicté des loix de démocratie nationale au peuple juif, & enſuite des loix de démocratie fraternelle au genre humain. La loi de Simaï & la loi de l'évangile écartent toute puiſſance arbitraire de deſſus les hommes, ne leur impoſent de regle que la raiſon ſuprême, & les mettent ſous le régime divin de la liberté. Si ce fut au milieu des éclairs & des tonnerres que Dieu s'annonça comme légiſlateur aux Iſraëlites, c'étoit parce que ce peuple n'étoit point préparé, par les progrès naturels de l'eſprit humain, aux douces lumieres de la ſageſſe. La raiſon des mortels étoit encore dans ſon enfance : il falloit l'éveiller par un grand éclat, & la tenir attentive par un appareil impoſant de majeſté. Mais la loi rédigée, inſcrite & proclamée, devoit être librement acceptée par tout le peuple aſſemblé en familles, en cantonnemens & en tribus. Ce ne fut qu'après cette acceptation libre que la volonté générale, ayant conſommé ſon acte, l'alliance fut jurée & le pacte national déclaré inviolable. Non-ſeulement le code des loix fut définitivement ſanctionné par l'exercice complet de la liberté générale, mais le gouvernement lui-même, propoſé par la divinité & voulu par le peuple, fut démocratique. Le partage du territoire fut égal & libre-

ment convenu; les juges furent à la nomination du public, & les chefs du pouvoir exécutif, au choix de la nation. Voilà, Mes Freres, la législation & le gouvernement de Dieu: tout pour le peuple, tout par le peuple, tout au peuple.

Le droit de changer le gouvernement & de se donner un Roi, ce droit qui fait partie essentielle de la liberté publique, fut laissé, par la divinité, aux Israëlites: elle leur exposa seulement les inconvéniens d'en user, & les abus qui pouvoient s'ensuivre: ils le voulurent; ils firent l'élection d'un monarque, & subirent les charges d'un trône où le pouvoir arbitraire aime à s'asseoir & à peser sur les empires. Cependant, de grandes précautions avoient été prises dans la constitution nationale donnée par le ciel aux Hébreux: le Roi, s'il leur survenoit la volonté d'en avoir un, ne pouvoit rien y changer; le pouvoir législatif lui étoit interdit, & le monarque des Israëlites n'a jamais eu l'audace de faire une loi. Il étoit, au contraire, strictement obligé de se conformer lui-même aux loix de la nation Mais les simples proclamations royales dégénerent si facilement en ordres absolus; la puissance armée, quand elle est dans la main d'un seul, a, de sa nature, une influence si terrible; les impôts sont si aisément à la discrétion du trône; le sceptre est si bien façonné pour devenir dans la maison d'un tyran, le baillon du peuple; que la raison éternelle déclara que le Roi regarderoit comme son droit, celui de prendre les revenus, les troupeaux, les filles, les femmes des citoyens, & de dominer en maître sur toute la nation, si elle étoit assez ennemie de la sagesse & du bonheur, pour en élever un sur sa tête. Mes Freres, ce n'est pas moi qui médis de la royauté; c'est Dieu qui parle, & la fréquente expérience de tous les siecles a confirmé sa parole. Pour un bon roi; comme Josias & Louis XVI, on a cent despotes comme Achab & Charles IX. Toutefois ce même Dieu, la raison suprême, ordonne que, lorsqu'on a voulu avoir un roi, on lui obéisse, en tout ce qui est conforme à la loi nationale; dont il est difficile, mais dont il seroit cependant nécessaire de l'obliger à ne s'écarter jamais.

L'Eternel avoit disposé une tribu entiere d'interprêtes de la loi, des Citoyens extraordinaires de toute tribu, qu'il marquoit du sceau de la lumiere avec le droit de s'opposer en son nom; & au nom de tout Israël, aux transgressions royales. Mais le despotisme entend-il la raison de Dieu & des sages? Ne sait-il pas corrompre les gardiens des loix? Les

peuples avilis par des habitudes ſerviles, & aveuglés par les menſonges des émiſſaires de la tyrannie qu'ils reconnoiſſent pour leurs inſtructeurs, veulent-ils toujours avouer le petit nombre de leurs défenſeurs ſinceres, & les hommes rares qui élevent au milieu des clameurs du vice & de l'impoſture, la voix du génie & de la vérité? Ils les laiſſent immoler par les tyrans. Iſaïe fut ſcié par Manaſſés, & Zacharie égorgé par Joas. Dieu déteſtoit ces monſtres qui aſſaſſinoient & les hommes de la loi & la loi elle-même: le peuple rampoit & ſubiſſoit tout. Quand il manque de lumiere & méconnoit ſes droits, il n'a plus rien de l'homme; c'eſt un troupeau que ſes maîtres dévorent. Mais auſſi quand il vient à ſe reconnoître, à reprendre ſa puiſſance, à recouvrer le ſentiment de ſa céleſte origine & de ſa divine liberté, il ſe leve tout-à-coup, & tout entier, avec la force de Dieu, & il anéantit ſes deſpotes. Ainſi, par la volonté du peuple & avec l'approbation du ciel, la famille de Saül fut dégradée du trône; Roboam fut délaiſſé par la majeure partie de la nation; Athalie fut immolée à la liberté publique, & un grand nombre de tyrans furent ſucceſſivement ſacrifiés, dans le royaume d'Iſraël, à la ſainteté des loix dont ils étoient les violateurs. Voilà, mes freres, la politique ſacrée de l'ancienne alliance. Aucun des grands Juges de la démocratie primitive, que Dieu avoit inſtitué pour le libre gouvernement de ſon peuple, ne s'écarta de la conſtitution divine & de la volonté populaire. Les rois que la nation voulut ſe donner, malgré les avis réitérés du pere de la nature, quoiqu'ils n'euſſent aucune autorité légiſlative, furent la plupart des deſpotes qui firent leur propre malheur en faiſant le malheur public. Tant il eſt difficile à la ſouveraineté du peuple de contenir le ſceptre qu'elle confie au mandataire de ſa puiſſance! tant la raiſon éternelle oblige les hommes à ſe tenir en garde contre le pouvoir arbitraire de leurs chefs! tant le ciel eſt favorable à la liberté de la terre & oppoſé aux tyrannies qui la ravagent, qui, ſeules y introduiſent, y propagent, y accumulent les vices & les calamités.

La ſeconde alliance offre un caractere plus grand & plus ſenſible encore de la volonté divine, en faveur de l'entiere libération des humains de tout genre d'oppreſſion. Dieu a paru lui-même, & s'il s'eſt montré l'homme du peuple & de tous les peuples, il a choiſi, pour cette manifeſtation, l'époque où il n'y avoit pas une ſeule république au monde, &

où tous les pays étoient gouvernés par des tyrans. Il naquit lorsque Rome, qui avoit englouti l'univers connu, étoit dans la main d'Octave, & il mourut sous Tybere; sa naissance fut marquée par un édit du lâche tyran, qu'un sénat avili avoit surnommé Auguste. Cet édit ordonnoit l'enregistrement des habitants de toute la terre; *exiit edictum à Cesare Augusto ut describeretur universus orbis.* Le cruel Hérode, qu'un peuple esclave eut la bassesse d'appeller grand, tenoit de la libéralité de cet Auguste, la Judée sous sa domination, & signa la perfection du despotisme, en ordonnant d'égorger tous les enfans de Béthléem, pour immoler, à sa premiere apparition dans le monde, le prince de la paix, le libérateur du genre humain, le Roi homme, le dieu populaire promis à toutes les nations & annoncé par les traditions de tous les peuples. Cet enfant des antiques promesses convoqua les bergers à sa naissance; c'étoit les hommes de la nature: il y appella les sages de l'Orient, qui, s'ils étoient rois, comme l'opinion l'a établi, ne l'étoient qu'aux termes de la sagesse; c'étoient des chefs de famille, philosophes divins, gardiens des espérances humaines, adorateurs de la lumiere, & qui ne marchoient qu'à ses rayons. Le dieu homme fut, dès les premiers jours de son apparition sur la terre, persécuté par les tyrans, & voulu passer l'aurore de son enfance en Egypte dans les lieux inhabités. Il revint dans sa patrie sous des tyrans nouveaux, mais qui, par leurs divisions laissoient flotter dans le pays quelques ombres de liberté populaire. Il marqua le point de sa premiere adolescence par un acte solemnel de mépris pour les faux docteurs, qui abrutissent, par les instructions du fanatisme & du mensonge, l'esprit des jeunes hommes qui sont l'espoir des nations. Il confondit ces despotes orgueilleux de la doctrine dans leur imposture: il démontra qu'il ne falloit céder à leur enseignement que lorsqu'il étoit conforme à la droite raison, & sur-tout se garder avec soin d'imiter leur hypocrisie, qui laisse quelquefois sur leurs levres le langage de la vertu, & toujours dans leur ame les habitudes du vice. Il retourna dans sa famille jusqu'à l'âge de l'homme parfait; il se soumit aux loix domestiques qui sont le code de l'amour & de l'expérience dicté par la nature elle-même. Mais là encore, il veut qu'on ne subisse rien d'arbitraire; & quand des parens moins éclairés exigent une soumission contraire à la justice éternelle, il apprend à leur opposer une résistance respectueuse, comme dans tout ce qui est juste, il enseigne

à leur rendre une obéiſſance filiale ; *neſcitis quia in eis quæ patris mei ſunt opportet me eſſe ? . . & erat ſubditus illis.*

Enfin, l'heure de ſes grandes inſtructions à l'univers, eſt arrivée. Il s'aſſocie dans la claſſe laborieuſe du peuple, des hommes ſimples & droits : voilà ſes apôtres. Il participe à l'innocente joie d'une famille populaire dans une fête nuptiale : ſon pouvoir dans la nature s'y déploie pour la premiere fois, afin de montrer que le peuple auſſi doit participer aux largeſſes de la mere commune. Quand la vaine curioſité d'un Roi, lui demandera un ſigne de ſa puiſſance, il le refuſera, il ne daignera pas lui répondre. Il ſe confond avec la multitude pour recevoir, dans le Jourdain, de la main d'un ſage, le ſymbole de la pureté des ames, de cette pureté de la nature qui flétrit l'orgueil & que les richeſſes corrompent ; il guérit les malades du peuple ; il ne parle ſon langage conſolateur qu'aux hommes du peuple ; il aime d'une ſpéciale amitié les perſonnes du peuple ; il deſcend aux plus attentives condeſcendances pour les eſprits du peuple ; il chérit, il embraſſe les enfans du peuple ; il paſſe les jours & les nuits à inſtruire la foule du peuple ; il nourrit, dans les déſerts, par ſes ſecrets divins, la multitude du peuple ; il refuſe le trône qui lui eſt offert par la reconnoiſſance du peuple ; il ſouffre tout pour le bonheur du peuple ; il veut vivre toujours l'égal, l'ami, l'homme du peuple ; il pardonne les murmures excités contre lui, dans le peuple même, par les faux docteurs du peuple ; mais il ne ménage jamais les riches, le grands, les puiſſans, ennemis du peuple : ſes anathêmes ne tombent que ſur les têtes inſolentes qui dominent arbitrairement le peuple ; il réunit, contre lui ſeul, toutes les ariſtocraties qui aviliſſent ou écraſent le peuple, & il meurt pour la démocratie de l'univers. Cette parole, chrétiens, doit être priſe à la rigueur de la penſée, car il n'y a pas exception dans ſa doctrine pour un ſeul riche, pas pour un ſeul. Il faut, ou ſe dépouiller abſolument de ſes richeſſes pour les diſtribuer à ceux qui manquent ; ou en gardant ſes propriétés, s'en détacher de cœur, en uſer avec réſerve, en répartir les jouiſſances aux indigens, ne pas fermer ſes entrailles à un ſeul malheureux ; en un mot, être d'eſprit & en action, pauvre, & nullement d'affection & en uſage, riche ; ſi non point de place dans ſon royaume, expulſion de la famille des freres, éternel anathême. *Væ vobis divitibus ; væ qui ſaturati eſtis, non diligamus verbo neque linguâ ſed opere & veritate, qui clauſerit viſcera ſua neceſſitatem habenti, homicida eſt, ſit anathema.*

Mais, dira-t-on, si l'évangile ne garde aucun ménagement avec les riches qui font la misère publique, il honore les puissances qui sont la force du gouvernement, & il ordonne la soumission à l'autorité qui fait l'ordre de l'état. Il est vrai, mes freres; mais, quand? & comment? Quant les chefs sont revêtus d'une puissance légitime, & avec les réserves, qui assurent la liberté de tous les hommes. Non, certes, Jésus-Christ ne veut point de tyrans. Ni les Romains envahisseurs, ni les Hérodes usurpateurs, ni les princes des prêtres imposteurs, ni les Scribes voleurs, ni les Pharisiens sectaires dominateurs, ni les Publicains exacteurs, ni tous les fiers oppresseurs & faux directeurs, & puissants insulteurs du peuple, n'échappent à son mépris, à son indignation, au tonnerre de sa parole. Il accumule sur sa tête, pour la cause de la vérité sainte & de la liberté sacrée, leurs ressentimens & leurs rages: il pleure sur sa patrie qui s'est laissée donner des fers par les Romains, & qui se verra bientôt écrasée par les derniers fléaux de leur despotisme; il accuse la lâcheté de ses concitoyens qui n'ont pas voulu se réunir à sa voix comme les poussins se rassemblent sous les ailes maternelles pour écapper au vautour prêt à les dévorer; il voit avec une douleur profonde, que ce peuple, qui lui est si cher, n'est pas propre à comprendre sa doctrine libératrice, que tous les peuples du monde vivront encore long-temps dans la même illusion de servitude, qui écarte l'intelligence des droits de l'homme qu'il vient révéler; mais il jette sur l'avenir des regards heureux, & prédit que le moment viendra où toutes les nations de l'univers finiront par l'entendre.

La cour des rois! voulut-il jamais y paroître? Quand ce lâche Hérode qui avoit immolé le précurseur, parce qu'il avoit osé lui dire: « il ne vous est pas permis », *non licet*, témoigna le desir de voir l'Ami du peuple qui développoit, pour le bonheur des infortunés, sa puissance dans la nature; avec quel mépris son vœu fut rejeté! Quand d'autres envoyés vinrent menacer le fils de l'homme, au nom du tyran; le dieu de la liberté se montra dans sa réponse. « Allez dire à ce renard [expression d'un dédain suprême & qui caractérise tout ensemble la foiblesse des despotes, qui n'ont de force que par la ruse, & leur avidité pour le sang qui est le breuvage de la tyrannie]; « allez dire à ce renard que je chasse les démons, c'est-à-dire les esprits de mensonge & de fanatisme qui oppriment les hommes »; que j'opere les guérisons

de l'humanité encore aujourd'hui, demain, & que bientôt je mourrai « parce que je le veux, victime de mon amour pour la nature humaine. « O patrie qui tue les prophètes de la vérité, & lapides ceux qui sont envoyés pour ta délivrance! tu seras toi-même anéantie par les tyrans dont tu subis lâchement les loix. Pourquoi n'as-tu pas voulu m'entendre? » Voilà le langage de Jésus-Christ & sa conduite envers Hérode. Lorsqu'à l'heure destinée à ses supplices, il se laissa conduire, par la force, devant ce vil scélérat assis sur un trône, il ne voulut pas l'honorer d'une seule parole; *Jesus Herodi nihil respondebat.*

Mais Jesus-Christ, dit-on, reconnut la puissance du souverain Pontife des Juifs & du préfet des Romains; il déclara que leur pouvoir leur étoit donné d'en haut, & que sans cela, ils n'en auroient aucun sur lui. Grand aveu! s'écrient les tyrans & les esclaves qui plient l'évangile à leur orgueil ou à leur stupidité. Comme si l'instituteur des hommes n'avoit pas eu le soin très-attentif de noter l'espece de puissance dont il vouloit subir les attentats pour l'instruction & le salut du monde! Comment l'appelle-t-il donc ce pouvoir qui vient d'en haut? De quel horrible caractere sa divine sagesse s'est elle appliquée à l'empreindre? Il le nomme la puissance des ténebres, l'autorité du mensonge, la domination des enfers, *Hœc est hora vestra est potestas tenebrarum, filius hominis tradetur in manus peccatorum.. vos ex patre Diabolo estis.* Il subissoit cet exécrable pouvoir, pour en inspirer de l'horreur à tous les hommes, & afin qu'à l'heure de la lumiere & du renouvellement de l'ordre, ce monde d'iniquité, que régissoit l'imposture disparût, & que l'autorité de la raison suprême régnât seule dans l'univers. Non son royaume n'étoit pas de ce monde infâme, où il n'y avoit que tyrannie & servitude, & qu'il ne laissoit subsister que par ménagement pour la liberté même dont les stupides humains méconnoissoient l'usage; mais il appelloit cette liberté à ses véritables droits, & il annonçoit, avec le progrès de la lumiere, la meilleure intelligence de sa doctrine & la future libération du genre humain.

Il n'est pas vrai qu'il respecte l'autorité usurpée du grand Prêtre; il lui demande, au contraire, avec une haute liberté, de quel droit il l'interroge? *Quid me interrogas?* Il lui répond avec un tel accent de sainte indépendance, que les satellites du pontificat le frappent avec la brutalité qui caractérise les odieux valets des despotes, & il leur oppose l'unique puis-

ſance de la raiſon que ces miſérables méconnoiſſent pour ramper devant le pouvoir de l'orgueil. Oui, ſans doute, l'autorité de Pilate venoit de Dieu, comme celle des tyrans Romains d'où elle dérivoit, comme celle de tous les vexateurs des nations, celle de tous les démons, & de ce grand maître de tous les impoſteurs que Jeſus-Chriſt appelle le *prince de ce monde & des ténebres univerſelles. Princeps hujus mundi & tenebrarum harunt.*

L'éternelle providence, embraſſe dans ſes deſſeins, les méchans & leur pouvoir comme les bons & leurs droits; elle laiſſe la liberté des êtres intelligens s'exercer en bien ou en mal, ſelon leur volonté; elle punit la deception & le crime par leur puiſſance même: elle a décrété, dans ſa ſageſſe infinie, que les plus lâches, ſous le regne du menſonge, ſeroient vexés par leur lâcheté; les plus inſolens par leurs excès, & que le plus pervers de tous les êtres auroit le ſceptre de l'impoſture qui peſeroit ſur les ſcélérats & qui écraſeroit le roi du malheur lui-même, ſous les débris de ſon empire; mais elle a réſervé aux bons, qui ſeroient les victimes de ces exécrables puiſſances, des indemnités éternelles. Le fils de Dieu, le véritable Roi de l'humanité, a voulu subir toutes les horreurs de ces tyrannies infernales. Par ſa mort, qui fut leur ouvrage, il a jetté contr'elles un éclat de lumiere qui, après avoir diſſipé, dans un premier horiſon, les noires ombres où s'étoit plongé l'univers, doit les percer enfin, dans toute leur profondeur, à l'époque de la liberté, de l'égalité, de la fraternité générales des peuples, & démontrer que la pureté de la raiſon & le courage de la bonté peuvent préſider ſeules avec l'autorité immédiate du pere de la nature, à la délivrance du genre humain.

L'évangile! c'eſt la Nouvelle de joie, c'eſt l'annonce de libération, c'eſt la parole de vie pour tous les hommes de bonne volonté; c'eſt la trompette éclatante du jubilé de l'univers. Dieu eſt homme: ah! les hommes ne l'avoient pas encore compris, puiſqu'ils adoptoient des tyrans, des monſtres humains qui affectoient de n'être pas des hommes. Dieu homme a voulu mourir par le deſpotiſme de ces ennemis de la nature, pour nous faire vivre dans la liberté des enfans de la nature. Dieu homme a voulu qu'on fût libre, même de le méconnoître & d'inapprécier ſa charité infinie, tant il ménage les droits de la liberté humaine! mais il a vu les progrès naturels de la raiſon, qui devoient enfin renouveller le monde

& amener librement tous les hommes à la divine fraternité.

Voilà, mes freres, la loi de l'Eternel dans l'ancienne & la nouvelle alliance : voilà les droits de l'homme, tels que le légiſlateur de l'homme les a déclarés & ſanctionnés dans ſes révélations, qui n'étoient que des lumieres verſées ſur la raiſon humaine, & des feux divins répandus dans les cœurs pour produire l'univerſelle affection. Si j'analiſois toute la doctrine d'un dieu qui n'eſt que grace, amour, & qui fraterniſe avec tous les hommes pour les faire fraterniſer tous enſemble, on verroit qu'il eſt impoſſible de trouver à placer avec ſes loix, je ne dis pas un tyran, je ne dis pas un maître, mais un faſtueux, mais un être à prétention dans la ſociété de ſon peuple eſt a dans famille de freres.

Il eſt donc démontré, chrétiens, que la vraie religion, celle à laquelle les paſſions n'ont pas touché, eſt conforme aux principes de la vraie liberté, de cette liberté divine qui doit embraſſer, dans une parfaite égalité de droits, tous les enfans du pere céleſte, & faire régner l'unanimité dans l'univers.

Il me reſte à prouver une ſeconde propoſition, qui paroît conteſtable, & qui eſt cependant également certaine. Le véritable régime de l'égliſe catholique eſt le régime de la liberté dans ſa perfection.

SECOND POINT.

Le vrai régime de l'égliſe catholique ſe trouve dans les écrits des apôtres, qui l'inſtituerent ſur le plan de l'évangile; dans les uſages des premiers ſiecles du chriſtianiſme, qui s'y conformerent fidellement; dans les réclamations des ſaints de tous les tems; dans leur conduite exemplaire & dans leurs continuels efforts pour obtenir la réforme des abus introduits par les tyrannies, les ariſtocraties & les arbitraires dominations. Nous éviterons le détail des preuves, qui ſeroit immenſe; nous ne nous arrêterons qu'aux traits principaux qui ſuffiſent pour établir la conformité de la conſtitution eſſentielle du catholiciſme, avec la conſtitution néceſſaire de la liberté.

Pour la ſoumiſſion aux puiſſances qui gouvernent les états, les principes apoſtoliques ſont ſimples; ils ſe bornent à exiger de chaque fidele l'obéiſſance aux loix & à leurs prépoſés, en tout ce qui ne contrarie pas la raiſon ſuprême & l'éternelle

Juſtice Quand la volonté publique remet le ſceptre du gouvernement dans la main d'un roi ou de pluſieurs chefs, ou dépoſitaires quelconques de l'autorité civile, il faut leur obéir ſous les rapports auxquels s'étend leur miſſion légitime S'élever contre l'ordre qui regle & maintient la ſociété, c'eſt réſiſter à l'ordination de Dieu même : *qui reſiſit poteſtati, ordinationi dei reſiſtit.* Mais aſſurément, ni les apôtres, ni aucun être doué de raiſon & animé de vertu, n'ont pu entendre que la tyrannie & l'injuſtice fuſſent reſpectables & conformes aux intentions du pere de la nature humaine. Tant que les peuples veulent en commun que la puiſſance régulatrice & active de l'état ſoit dans telles ou telles mains, il eſt du droit ſocial abſolu, dont Dieu eſt l'auteur, que toute ame individuelle ſoit ſoumiſe à cet ordre de la volonté générale. Mais ſi la volonté générale, reconnoiſſant que ſes agens ou ſes interprêtes la fauſſent & la violent, ſe manifeſte elle-même hautement par la voix publique; alors cette reſtauration de la ſociété, cette organiſation nouvelle de l'état eſt l'intention préciſe de Dieu & l'ordination poſitive de ſa providence Voilà ſi évidemment la doctrine renfermée dans les principes des apôtres & des premiers diſciples de l'évangile; elle eſt ſi manifeſtement conforme au chriſtianiſme, comme à la raiſon, qu'il n'eſt pas un catholique qui puiſſe la conteſter, ſans abjurer, non-ſeulement la foi, mais le bon ſens des vrais fideles.

Ménagerent-ils la tyrannie, tous ces hommes divins, dont nous honorons l'invincible courage? Quand on vouloit leur interdire la liberté de leurs penſées & de leurs actes religieux, ſe ſoumirent-ils à ce deſpotiſme impie, qui violoit le premier droit de l'homme? « tu peux nous égorger, tyran; tu ne nous feras pas plier ſous tes ordres arbitraires; tortures nos corps, nous garderons nos ames. La parole eſt à nous; nous la répandrons en tout lieu, tant que nous aurons une main pour l'écrire. La vérité eſt à nous; nous la pratiquerons ſous tes yeux, nous la propagerons juſques dans ton palais, tant que nous aurons un cœur pour l'exhaler. Tu m'as fait griller ſur des charbons ardens; mange: tu ne dévoreras pas l'évangile de la fraternité avec ma chair, il va planer, avec mon incorruptible penſée, ſur ton empire ». C'eſt ainſi, mes freres, que les modeles du catholiciſme gardoient, en dépit de toutes les ariſtocraties de l'univers, toutes les libertés. Voyez Juſtin, Quadrat, Apollinaire, Athénagore, Tertullien, Origene, Lactance, Salvien; comme ils parlent de ces empereurs ſcé-

lérats, qui étoient l'opprobre de la nature & des nations! Comme le grand Athanase resiste à l'heureux tyran Constantin! Comme notre immortel Hilaire de Poitiers traite le sombre despote Constance! Comme il coalise toutes les Gaules, contre ses ordres pleins d'impiétés, & remplis d'insolence! Ce sont les propres paroles de cet homme libre. Comme Basile de Césarée, avec toute l'imperturbabilité de la vertu, méprise & le farouche Valens & Modeste son impudent ministre! Comme Grégoire de Nazianze, dans toute l'énergie de la vérité, caractérise ce Julien, qui n'étoit point un philosophe, mais un sophiste; point un adorateur de la raison, mais un fanatique idolâtre; point un vrai tolérant, mais un perfide persécuteur; point un sage, mais un fourbe; point un homme, mais un tyran! L'impiété, brûlante aussi, sous son front de glace, de tous les feux de l'intolérance & du despotisme, peut déifier ce monstre qui n'étoit, comme celui dont parle l'évangile, qu'un renard sur le trône; la liberté, la sainte liberté l'abhorre, & malgré les impérieux despotes de la littérature qui voudroient violenter l'opinion, le dévoue, avec tous les tyrans ses semblables, au mépris des siecles & de l'éternité.

Oui, mes freres, le vrai régime du catholicisme est celui de la liberté universelle. Il s'accommode à tous les gouvernemens, pourvu qu'on soit libre d'y vivre en hommes & en freres. Il a en horreur les violences; il ne connoît d'armes pour la vérité que la libre préfuation; il ne tend, par les moyens de la lumiere & de l'affection, qu'à l'union & à la paix. Mais les droits de l'humanité consignés dans le code de la nature, & sanctionnés dans l'évangile par l'humanité de Dieu, il les défend jusqu'à la mort.

Examinez-le, en lui-même, ce régime de fraternité pure; & voyez, si les tyrannies ne l'avoient pas altéré, à quelle perfection de liberté, d'égalité, d'unité, il porteroit l'organisation sociale. Qu'est-ce que l'église catholique? C'est la société des freres sous le gouvernement des pasteurs légimimes. Quels sont les pasteurs légitimes? Ceux que les freres ont librement élus? Quels sont leurs droits? C'est de présider les assemblées, d'en recueillir les crovances; d'en publier la doctrine, d'en offrir les vœux au ciel, d'en remplir les rits consacrés, d'en soigner tous les membres, & d'être en leur qualité de premiers & de chefs, les ministres & les serviteurs de tous. Rien d'arbittaire, rien d'impérieux; toujours la voix

publique ; toujours la volonté générale. La naiſſance n'eſt rien, le mérie eſt tout. La richeſſe eſt proſcrite, on ne veut que la vertu. Les biens ſont en commun, ils appartiennent au beſoin, point au luxe. Ceux qui gardent leurs propriétés en ſont les maîtres, mais ils n'en doivent être que les adminiſtrateurs ; leur néceſſaire pris, le ſuperflu eſt aux pauvres ; ou plutôt, il n'y a point de pauvres dans une ſociété ſi fraternelle, il n'y a que des égaux, le travail eſt le ſort de tous, & tous goutent, dans l'unanimité, les bienfaits de la vie. *Multitudinis credentium erat cor unum & anima una*, exiſtence laborieuſe & douce ! repas pleins de charmes ! belle concorde ! fraternité ſainte ! vertu divine ! ô nature ! ô Dieu de l'humanité ! qu'elle inſtitution ! quel bonheur ! quelle anticipation des cieux ! tel fut, à la naiſſance du chriſtianiſme, le régime catholique. Ce modele primitif devoit durer dans les ſouvenirs, & ſe perpétuer comme l'évangile dans les ames vertueuſes, juſqu'au moment marqué par la providence, pour la coalition des peuples & la congrégation du genre humain. Mais les moments de ce grand établiſſement de la raiſon univerſelle n'étoient pas encore arrivés, & le catholiciſme ſans s'altérer jamais dans ſa ſubſtance & dans ſes moyens eſſentiels de ſalut devoit ſe défigurer par les abus, les paſſions & les tyrannies des gouvernemens chrétiens de nom, & toujours impies en réalité. Non, il n'y a pas encore eu de gouvernement véritablement catholique dans le monde, & quand je les appelle impies, c'eſt dans toute la préciſion de cette parole. Impie ſignifie ſans pitié ; impiété ou mépris des hommes, c'eſt la même choſe : & Dieu regarde comme des ennemis qui attentent à ſon être, les monſtres qui étouffent ainſi dans leurs cœurs les ſaintes loix de la nature. Certes, mes freres, ſi vous voulez y prendre garde, excepté les efforts trop peu ſecondés de quelgues bons princes, & de quelques ſages adminiſtrateurs, vous ne trouverez, avant la révolution de l'amérique ſeptentrionale, que des politiques, d'hathées dans les gouvernemens de tous les empires. Il n'en eſt pas un où les droits de la divinité & ceux de l'humanité, qui ſont les mêmes, ne fuſſent ſacrifiés à l'infernalité des tyrans.

Vous devez comprendre comment le catholiciſme mêlé, incruſté dans ces polices anti-ſociales, à dû voir ſon régime s'altérer, ſe dénaturer, devenir diabolique dans ſes altérations, quoiqu'il reſtât toujours divin dans ſon eſſence. Les

pasteurs sont devenus riches pour eux, & par conséquent insolens pour les autres. Ils ont cessé d'être a la nomination du peuple ; ils ont rampé devant les grands despotes des états, pour en obtenir le droit de tyranniser les églises. Il y a eu bas clergé, & un clergé très-haut en effet, & d'un insupportable orgueil. Pierre, le premier des évêques, leur avoit dit : — vous ne dominerez point ; — & ils ont répondu : — nous dominerons. — Jesus-Christ lui-même, le pontife éternel, leur avoit dit. — Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir, je vous ai donné l'exemple, que celui qui s'estime grand, devienne le dernier de tous ; les rois des nations plongées dans les ténebres de l'idolâtrie dominent, qu'il n'en soit pas ainsi parmi vous : & ils ont répondu : — les autres seront les serviteurs & nous les maîtres ; votre exemple ne nous est rien, nous nous appellerons grands, nous prendrons même, comme en dérision de votre humble doctrine, le titre emphatique de *Grandeur* : nous serons plus que des rois dans le presbytere ; nos arbitraires volontés, nos ordres absolus seront des loix suprêmes : qu'on ne nous demande point de raison des vexations qu'il nous plaira d'exercer sur de simples prêtres ; ils dépendent de nous, qu'ils rampent dans la poussiere ; s'ils ont l'audacé d'élever la voix, qu'ils périssent dans les cachots ; car le gouvernement nous doit de tenir ces insectes en silence pour le bon ordre de l'église & de l'empire. — Ceci, mes freres, n'est point une exagération, vous le savez tous, c'est ce que nous avons vu, il n'y a pas deux ans, & qui existoit de temps immorial en France ; c'est ce qui se pratique dans tous les gouvernemens, où les droits de l'homme sont méconnus, & où l'on tourne l'évangile de la tyrannie : c'est ce qui arrive nécessairement par-tout, quand la divine liberté que Jesus-Christ est venu annoncer au monde, & l'église de freres qu'il a voulu former, sont empêchés par des oppressions diaboliques, & dénaturés par des orgueils dignes de l'enfer.

Sans doute, l'église catholique est infaillible, & il faut qu'elle le soit évidemment par l'assistance de l'esprit de vérité, puisque les Evêques dans les conciles n'ont pas abrogé une seule parole de ce livre sacré dont toutes les paroles les condamnent. Oui, elle est infaillible, parce qu'il a bien fallu porter dans ces assemblées solemnelles la croyance des églises, & que les églises auxquelles l'esprit de Dieu préside, en dépit de l'immortalité de leurs chefs, n'auroient pu approuver uni-

verſellement des déciſions contraires à la volonté générale des freres. Oui, elle eſt infaillible, car la voix du peuple s'y fait entendre par des organes qu'il démentiroit, s'ils oſoient la trahir; comme à Seleucie & à Rimini où la majorité des évêques de toutes les catholicités, mentit pour plaire à un tyran: mais les fideles crierent de toute part, & ces conciles manquerent d'œcumenicité par le déſaveu des égliſes. C'eſt ainſi que l'égliſe de Jeſus-Chriſt eſt infaillible, pas autrement.

Ces comtempteurs des prêtres n'ont-ils pas réuſſi à les bannir des conciles? N'eſt-ce pas par le fait des gouvernemens protecteurs de leur domination arbitraire qu'ils l'ont ainſi exercée? Ils tournent au ſens de leur orgueil les traits mêmes des écritures qui confondent leurs prétentions impérieuſes. Saint Paul invite les prêtres, les anciens de l'égliſe d'Epheſe à venir conférer, avec lui, à Milet, *mittens Ephæſum vocavit majores natu eccleſiæ* Après les plus humbles & les plus tendres expreſſions de ſa fraternité, il leur adreſſe ces paroles tant de fois citées à contreſens par les évêques: « ayez ſoin de vos ames & du *troupeau univerſel* ſur lequel l'eſprit ſaint vous a établi ſurveillans ou évêques, pour régir l'égliſe de Dieu qu'il a acquiſe de ſon ſang ». *Attendite vobis & univerſo gregi in quo vos Spiritus-Sanctus poſuit epiſcopus regere eccleſiam Dei quam acquiſivit ſanguine ſuo.* Oui: ce ſont tous les *prêtres* d'Epheſe que ſaint Paul appelle des *évêques*, & à qui il déclare que l'eſprit Saint leur a confié le troupeau catholique tout entier & toute l'égliſe de Dieu, pour la régir par-tout où il leur ſera poſſible d'exercer leur miniſtere. Les Saints-Peres, les graves interprêtes en conviennent; & ſaint Auguſtin obſerve que les prêtres ſont appellés évêques par l'apôtre, parce que le ſacerdoce eſt un, & que les prêtres partagent avec les évêques la ſurveillance de toute l'Egliſe. Les ſerviles adulateurs des trônes épiſcopaux, comme ils diſent, déclareront que cette doctrine eſt le presbytérianiſme; mais c'eſt celui de ſaint Paul & de tous les Saints, qui n'ont jamais eu cet orgueilleux mépris pour les prêtres, & qui ont cru que la grace deſcendoit ſur les évêques eux-mêmes, comme il eſt dit de l'évêque Timothée, par l'impoſition des mains du presbytere, *gratia quæ eſt in te per impoſitionem munuum presbyterii.* Quoi donc? n'eſt-ce pas aſſez que les évêques ſoient les premiers dans le ſacerdoce, & qu'ils aient une ordination plus étendue, pour préſider leurs

freres, conférer aux élus du peuple le caractere sacré, répandre les plus riches dons de la grace sur les fidelles, surveiller, avec un droit d'aineſſe, toute la famille où s'étendent leurs regards, & ſervir de modele, plus viſible, plus honoré dans tout un dioceſe, & par-là même dans tout l'Egliſe ? On ne conçoit pas un tel orgueil avec l'évangile à la main ; & cet orgueil dure depuis quinze cents années. Envain les vénérables peres, dans tous les conciles ; envain les vertueux évêques, dans tous les ſiecles ; envain les ſaints, dans tous les temps ; en vain les fideles, dans toutes les égliſes, ont réclamé, à haute voix, la réforme néceſſaire du clergé, dans ſon chef & dans ſes membres. Cette réforme a été impoſſible, parce que la pluralité des prélats faiſoit ſeule les loix de diſcipline dans les ſynodes particuliers & dans les aſſemblées générales ; & qu'ils vouloient garder, au prix de l'enfer, leurs richeſſes & leur deſpotiſme. Cette partie du régime ſacerdotal étoit ſi peu catholique, que toute l'égliſe catholique en gémiſſoit, crioit au ſcandale, & ne ceſſoit de redemander le régime des premiers évêques, des premiers prêtres, des premiers amis de l'humanité. Cette réclamation continuelle & univerſelle, eſt la véritable voix réglementaire du catholiciſme, voix indéfectible, voix de la nation ſainte, voix du ſacerdoce royal qui appartient largement à tous les fideles, voix du peuple acquis à la vertu, voix de Dieu : *Genus electum, gens ſancta, regale ſacerdotium, populus acquiſitionis ut virtutes annuntietis, . . . populus Dei.*

Or, je dis, mes freres, & la preuve eſt faite, que ce régime pleinement catholique, où le peuple nomme ſes paſteurs, où les paſteurs ne ſont que les modeles, les interprêtes, les aînés de la famille, d'où l'on bannit l'opulence & tous ſes vices, l'orgueil & toutes ſes prétentions, où le pauvre eſt autant que le riche, où il ſe forme entre l'un & l'autre, une fraternité, telle qu'ils ſe rencontrent, s'embraſſent, ſe communiquent, qu'ils ſont tous égaux en droits devant Dieu, devant leur conſcience, devant la ſociété ; que le mérite enfin, le mérite ſeul & la confiance publique établiſſent des différences rachetées encore par la modeſtie & par le mutuel amour : je le répete, Chrétiens, & la démonſtration eſt abſolue ; que ce régime vraiment catholique eſt l'organiſation ſociale la plus pure & la perfection même de la liberté.

Hommage donc, immortelle gloire à l'Aſſemblée nationale de France & au roi des Français, qui ont adopté ce régime de

215

fraternité générale ; d'égalité universelle ; de liberté œcumenique ; & qui, après l'avoir fait passer dans l'empire, auquel, par la continuité des tyrannies dont la date remonte à l'origine des états, il étoit si étranger, le rendent intégralement à l'église, dont, malgré l'introduction des abus & des excès, il est la nature & l'essence. Ceux qui refusent de prêter le serment civique, le plus catholique qui fut jamais, s'ils n'étoient des aveugles, seroient des impies ; car, c'est refuser de jurer qu'on suivra l'évangile, la doctine des apôtres, les maximes des saints, les regles de la vertu, la volonté des deux patries de la terre & des cieux. Que feront-ils, ces déplorables freres qui abjurent la fraternité au moment qu'elle s'établit pour la premiere fois souverainement parmi les hommes ? Machineront-ils les plus grands des crimes, les discordes, les fureurs, les destructions de l'humanité ? Ils n'y réussiront pas. La toute-puissance de Dieu est avec un grand peuple libre. L'enfer lui-même, avec tous ses anges de ténebres déguisés en esprits de lumiere ne prévaudront point contre la liberté des Français qui prépare celle de la catholicité, qui prépare celle de l'univers, qui prépare le regne du ciel sur le genre humain. Que tout s'ébranle, que tout s'anime dans les deux mondes, d'un pôle à l'autre, sur les trônes & dans les cabanes : l'heure de la liberté sonne ; le milieu de temps est arrivé : les tyrans sont murs. *Amen. Te Deum laudamus.*

Sur l'Imprimé de Paris.

A BORDEAUX, de l'Imp. de P. G. CALAMY, rue Carpenteyre-Saint-Pierre, n° 5.